

Dates de création du mouvement franciscain

Anton Rotzetter OFM Cap.

2008/09 est pour la Famille Franciscaine une année de jubilé. Cependant que fêtons nous exactement? Je voudrais faire à ce sujet quelques remarques.

Février 2007

1. L'origine du troisième ordre franciscain (Famille Franciscaine)

Le troisième ordre franciscain (TOR, OFS) a une histoire très complexe. Il remonte avant l'époque franciscaine: sur les pénitents, parmi lesquels Claire et François en font aussi partie, qui déjà en avaient une longue histoire derrière eux.

On doit même remonter aux premiers siècles du christianisme. A cette époque existait l'idée qu'il y a quatre péchés graves, qui excluaient de la communauté eucharistique: meurtre, divorce, parjure, blasphème. Celui qui était reconnu coupable d'un de ses délits, était inscrit dans la liste publique des pénitents: il ne devrait exercer aucune fonction publique, ne devait plus se marier et devait en plus mener une vie dans un renoncement visible. Il devait porter un habit de pénitent et devait le porter, lorsque les chrétiens se rencontraient dans une célébration eucharistique, il ne pouvait y rester seulement jusqu'au début de la célébration eucharistique en question. Et cela durant plusieurs semaines, jusqu'à ce qu'il reçoive la levée de suspension le jeudi saint ou à la nuit pascale et ainsi il était de nouveau accepté dans la communauté eucharistique de l'Eglise.

Cela était ainsi durant les siècles. Ensuite arrivèrent les moines irlandais et écossais et introduisirent une nouvelle pratique de la pénitence: elle n'était plus publique mais privée. On arriva à la confession – d'abord sous la résistance de l'Eglise, et progressivement elle finit par accepter. Petit à petit disparut la pratique publique de la pénitence. Cependant les hommes et les femmes –qui voulaient particulièrement prendre au sérieux l'évangile- réfléchirent, s'ils ne pouvaient pas vivre volontairement, ce que l'ancienne église apparemment portait au cœur. Ainsi débuta le mouvement volontaire des pénitents.

Au début du 13e siècle on arriva à des règles écrites de ce mouvement. Il y a toute une série de tels textes. Un de ces textes remonte à l'an 1221. Très longtemps il fut considéré comme Règle du troisième ordre, même comme texte de St. François. Suite à cela on fêta aussi cette année comme année de création du troisième ordre –jusqu'à ce qu'on constate,

1. que ce texte n'avait rien à voir avec François,
2. que les franciscains s'appelaient auparavant „Pénitents d'Assise“ et que tout prouve en général, qu'ils avaient en commun avec les pénitents une grande partie de leur forme de vie (du reste avec celle de Ste Claire),
3. que le texte cité contient un extrait, qui tolère plusieurs expériences spirituelles, aussi celle de François d'Assise,
4. que plusieurs femmes et enfants voulaient suivre les traces de François, mais voulaient rester dans „leurs maisons“. A ceux-là François adressa sa „Lettre à tous les fidèles“

Mais le mouvement des pénitents était très grand et plus répandu que celui des franciscains. En 1289 le pape franciscain Nicolas IV. déclara le mouvement entier des pénitents comme franciscain, ce qui en réalité n'était pas le cas. De ce fait est la même année aussi celle de la création du troisième ordre dominicain.

A quelle date remonte alors le troisième ordre franciscain? Il serait très difficile, de citer une date convaincante. Je pense, nous pourrions aussi bien dire: 1208/09. Mais cela plus tard.

Mars 2007

2. Les Clarisses et le mouvement des femmes

Est ce que les Clarisses sont-elles aussi concernées par l'année jubilaire que nous fêterons en 2008/2009? Je pense que oui. Mais là on doit être particulièrement prudent.

Un Ordre avec la dénomination „Clarisses“ existe seulement depuis l'année 1263. Le pape Urbain IV ordonna d'appeler dorénavant ainsi toutes les „Pauvres Dames de Saint Damien“. Mais ceci leurre ce qui n'existe pas. Car toutes celles, qui devraient s'appeler ainsi, se divisaient en réalité en deux groupes:

- Le plus grand groupe, formé des monastères suivant la règle donnée par le Pape Urbain IV. Cette règle est en principe un texte restant dans la continuité de la règle écrite par le cardinal Hugolin, un peu améliorée et adaptée à l'époque, pour l'Ordre des Pauvres Dames de la vallée de Spoleto.
- Le plus petit groupe des monastères s'orientant à la règle que Ste Claire avait écrite peu avant sa mort et que le Pape Innocent IV approuva. Le domaine de juridiction était très limité: Saint Damien et quelques autres monastères.

Cette division devient seulement compréhensive si nous prenons conscience du fait qu'il existait, au centre de l'Italie et partant de là aussi en plusieurs endroits, un grand mouvement des femmes comparable à celui qui était connu sous le nom de „Béguines“ au nord des Alpes, au nord de la France, en Belgique, Pays Bas et en Rhénanie en Allemagne.

C'est vraiment étonnant que le mouvement des pénitents, dont il a été question la dernière fois, conduisit partout et spontanément aux communautés des femmes. Presque pas une ville, dans laquelle n'existaient pas des femmes qui s'étaient retirées de leurs familles et qui faisaient des choses ensemble: elles voulaient vivre l'évangile et mener une vie plaisant à Dieu, au centre de la ville et aux alentours. Evidemment: là il n'y avait pas la personnalité d'un fondateur: tout arriva spontanément, indépendamment les uns des autres. Probablement le temps était venu pour un nouveau réveil de la vie spirituelle.

Cependant, la volonté d'ordonner toutes ces choses de la part de l'église entre en jeu. Le cardinal Hugolin demande au Pape Honoré III la permission de regrouper ces communautés des femmes. Il rédige la règle déjà mentionnée ci haut, prescrit aux femmes une stricte isolation au monastère et les regroupe sous le nom de « Pauvres Dames de St Damien », ou de « la Vallée de Spoleto ». A partir de 1218, la main agissante du cardinal Hugolin se fait sentir dans toutes les communautés. Un nouveau Ordre monastique apparaît sur la scène de l'histoire, bien que l'intention des femmes était toute autre.

Ainsi à St Damien l'influence du cardinal Hugolin devenait comme un exemple à suivre. Si sa règle était suivie volontairement à la lettre, cela est à douter. Claire avait deux fondements spirituels:

- Le privilège de la pauvreté du Pape Innocent III (1216)
- La forme de vie de St François à partir de l'année 1212, que Claire insérera plus tard au milieu de sa règle.

Nous avons de nouveau deux dates dignes d'un jubilé pour le deuxième Ordre. Mais en partant du constat que St Damien est à considérer comme ayant une grande relation avec le mouvement des femmes créé spontanément et le mouvement des pénitents, la nécessité de recommencer le raisonnement se fait sentir

Avril 2007

3. Le Premier Ordre

L'année 1208/1209 est souvent considérée par le Premier Ordre comme la date de la fondation. Mais peut-on l'admettre ainsi sans un doute?

Cette date témoigne proprement dit seulement de l'année, où «les frères furent donnés» à François, comme il l'écrit dans son testament, ou l'année durant laquelle le Pape approuva verbalement «la règle originale». Mais elle ne constitue pas une date formelle de création. En plus, les frères s'appelaient à cette époque «les pénitents d'Assise», ce qui signifie tout simplement, que dans Assise et autour de François naissait aussi une forme particulière des «pénitents», comme il en existait déjà à plusieurs endroits (voir point 1).

Selon le sens du droit de l'Eglise, les pénitents sont encore très loin d'un Ordre. Ils forment une sorte de confrérie, dans laquelle chacun est lié à l'autre par l'obéissance et dans un amour fraternel. Au début les moments institutionnels sont très peu : quelques phrases tirées de la Bible qu'ils veulent respecter, quelques prescriptions réglant la vie communautaire. Ils n'ont pas d'habitation fixe, pas de monastère, pas d'Eglise. Ils passent la nuit dans des fournils, dans les grottes, dans les Eglises, quelque part dans la nature.

Ils participent à la liturgie dans les paroisses. Ils rendent service momentanément pour gagner leur vie. Ils vivent comme les autres pauvres. Ils parcourent le monde en méditant, par-ci par-là ils appellent les autres à se convertir à Dieu. Presque toujours ils sont à deux. Souvent ils restent pour quelques semaines dans des lieux isolés. Chaque année ils se retrouvent ensemble au chapitre de printemps, échangent leurs expériences: positives ou négatives. Les deux expériences sont consignées par écrit et attachées à la règle originelle ou insérées. Le développement rapide des frères nécessite des mesures organisationnelles: règlements, subdivisions, la définition des responsabilités. Ainsi naît avec le temps un long texte, «la règle non bullée». Elle est pourtant contraignante mais pas dans le sens du droit de l'Eglise.

Cela changea en 1223: suite à la demande du pape, François rédige une courte règle. Il est aussi question des trois conseils évangéliques, à savoir l'obéissance, la pauvreté et la chasteté. Les frères promettent maintenant «de vivre dans l'obéissance, sans propriété et dans la chasteté», la forme contraignante du droit de l'Eglise –depuis quelques dizaines d'années- à travers laquelle une communauté devient formellement un Ordre. La bulle, approuvant maintenant la règle, parle alors en conséquence d'un «Ordo». A partir d'une confrérie naît maintenant un véritable Ordre.

Proprement dit comme date de la création du Premier Ordre est à considérer l'année 1223.

Mai 07

4. Quelques personnalités particulières

En cette année ne fête pas seulement l'Ordre Franciscain Séculier (OFS) l'anniversaire de la naissance de Ste Elisabeth d'Hongrie (1207) comme une figure spirituelle de référence. Réellement elle est digne d'une fête particulière, elle a vécu cependant sous l'inspiration de St François une aliénation aussi radicale. Elle devait se rabaisser dans les différentes misères des hommes. Elle regardait au-delà de la limite de son assiette de repas et voulait aussi dans la nourriture, la boisson, la consommation en général, oui dans tout le style de sa vie, être solidaire avec les hommes et les femmes souffrant de l'injustice. Et c'est pourquoi, étant liée avec les nécessiteux, elle vivait de la miséricorde (Mt 25,31). Une telle vie est une source permanente d'inspiration pour toute la Famille Franciscaine (FF) et même au-delà. Il serait injuste de revendiquer pour soi-même cette grandiose source d'inspiration ou même de l'exclure des grandes sources franciscaines. Dans sa biographie, d'autres dates sont aussi dignes d'un jubilé : l'année durant laquelle elle accepta l'impulsion franciscaine (1225), l'année de son installation à Marburg (1229), l'année de sa mort (1231). Pour le troisième Ordre il existe encore d'autres personnalités dans lesquelles l'impulsion franciscaine est saisissable et par conséquent seraient aussi dignes de fêter.

Des personnages semblables se retrouvent aussi dans d'autres branches de la FF. Que François et Claire y aient joué un rôle important, cela est évident de soi-même. Mais il serait aussi faux de revendiquer ces personnages seulement dans son propre espace intérieur. Comme saint(e)s ils/elles appartiennent à toute la FF et au-delà à l'église, oui au monde entier. Cela est ainsi car ils/elles sont une interprétation actuelle et existentielle de l'évangile, et en particulier de la béatification des pauvres. Cependant cette impulsion débute dans les années 1208/1209, lorsque l'impulsion évangélique devint socialement efficace et fondatrice des communautés dans une nouvelle forme pleine d'histoires captivantes.

Qu'il soit permis de prouver ce lien d'ensemble avec une citation tirée du livre de Jésus du pape:

„Peut-être est-il bon - avant de continuer avec la méditation du texte - que nous nous consacrons pour un instant sur le contenu de l'histoire de la foi, dans laquelle cette béatification a été traduite le plus proche possible dans l'existence humaine : François d'Assise. Les saint(e)s sont les vrais interprètes de l'écriture sainte. Le sens d'un mot devient le plus souvent clair pour chaque homme, qui en est possédé et qui l'a vécu. L'interprétation de l'écriture ne peut pas seulement être une simple occupation académique et ne peut pas être aussi tout simplement bannie dans l'histoire. Partout l'écriture porte en soi un potentiel d'avenir ouvrant ses mots seulement à travers la vie et la souffrance. François d'Assise a compris la promesse de ce mot dans sa dernière radicalité. Jusqu'à donner même ses vêtements... Cette humiliation extrême était pour lui avant tout une « liberté du serviteur, une liberté de la mission, la dernière confiance en Dieu, qui ne souciait pas seulement des fleurs des champs, mais aussi même de ses enfants humains; une correction pour l'église de son temps, qui a cause du système féodal avait perdu la liberté et la dynamique de la vie missionnaire itinérante ; l'ouverture intérieure extrême pour le Christ, avec laquelle il a été entièrement identifié dans la plaie par une cicatrice de façon à ce que maintenant il ne vivait plus lui-même son être, mais plutôt il existait comme un nouveau-né du Christ et dans le Christ. Il ne voulait créer aucun Ordre mais rassembler de nouveau le peuple de Dieu afin d'écouter la parole, qui ne se vole

pas par des commentaires appris par cœur à partir d'un appel sérieux. Avec la création du troisième Ordre, il a cependant accepté la différence entre la tâche radicale et la vie nécessaire dans le monde. Le troisième Ordre signifie, à ce fait, accepter l'appel des professions libérales et ses exigences, dans l'humilité et la soumission; à tout lieu mais en menant cependant une vie communautaire très profonde avec le Christ dans laquelle il nous a précédé. «Avoir mais être comme ne possédant rien (1 Co 7,29). Apprendre cette tension intérieure comme peut-être une grande exigence et pouvoir la vivre réellement toujours de nouveau parmi les hommes et femmes de la radicalité, voilà le sens du troisième Ordre, et delà on conclue ce que la béatification peut signifier pour tous...»

Juin 07

5. Le Troisième Ordre Régulier

La question sur les dates de fondation devient encore très compliquée, si nous prenons aussi en compte le Troisième Ordre Régulier (TOR).

Le mouvement des pénitents, qui à partir de 1208/09 trouve sa forme explicite franciscaine d'expression, se distingue de plus en plus avec le temps en 1223. Il devient à partir de la fraternité franciscaine «l'Ordo Fratrum Minorum». La correspondante féminine autour de Claire devient à partir de 1218 un ordre monastique traditionnel sous l'influence du cardinal Ugolin. Cette organisation franciscaine fût acceptée peu de temps avant la mort de Claire (1253) mais à vrai dire seulement pour une petite partie de l'ordre, qui à partir de 1263 était appelée ordre des clarisses.

Depuis le début marchaient parallèlement d'autres initiatives et mouvements, qui au début suivaient une inspiration franciscaine sous les statuts des pénitents et ensuite à partir de 1289 s'établirent comme le troisième ordre franciscain.

Deux tendances se développent:

1. De plus en plus les hommes, voulant vivre d'une manière franciscaine, s'associent dans des communautés de vie. Ensuite ils font profession des trois vœux évangéliques qui sont de plus en plus le critère proprement dit d'un ordre dans le sens du droit de l'église. Que les prétendus laïcs se décident à mener aussi la forme de vie des conseils, cela ne se réalise pas sans résistance! Car le pape Jean XXII doit à ce sujet protéger les franciscains contre les attaques. Il déclara en 1323 non seulement que cette manière de vivre était louable mais correspondait aussi à la volonté de François. Les vœux de l'ordre sont finalement ouverts à tous ceux, qui aspirent à une grande sainteté. Bientôt s'ajoutent les tâches sacerdotales et pastorales. Officiellement l'ordre a été approuvé par le pape Nicolas IV. En même temps il les conseilla de s'organiser réellement comme un ordre, de se distinguer des ermites franciscains, de convoquer un chapitre général et d'élire un ministre général. De même ils doivent se donner des statuts propres et porter un habit distinctif. Cela se passa le 29 avril 1448 à Montefalco. En 1474 sont approuvés les statuts propres. Il s'agit donc d'une série des dates de fondation!
2. Indépendamment de cela il existe aussi depuis la deuxième moitié du 13^e siècle d'autres communautés des laïcs nées spontanément, entre autre en Allemagne, (les béguines à Dillingen, Kaufbeuren etc.). Elles sont soupçonnées d'hérésie et doivent accepter la vie cloîtrée et la règle du troisième ordre. En plus s'ajoutent les ermites se réclamant de François. En 1521 le pape Léon X leur donne une règle commune adaptée, qui durera jusque 1927. A partir de là est entrée en vigueur une règle renouvelée jusqu'à quelques jours après le concile. A ce groupe appartiennent plusieurs créations, qui surtout au 19^e siècle se sont dédiées aux questions sociales.

Au 20^e siècle les deux tendances ont été unifiées et placées après le concile sous l'autorité d'une règle commune. Jusqu'aujourd'hui les deux tendances ne sont jamais parvenues à une réelle unité.

Juillet/Août 2007

6. La conversion de St François

Je viens tout juste de rentrer d'Assise. Là j'ai constaté qu'on fête le jubilé 2006/2007. Huit cent ans depuis la conversion de St François.

Excepté le fait que l'afflux des fêtards du jubilé n'est ni bon et ni souhaitable, on peut considérer naturellement cette date comme une occasion particulière pour une fête de commémoration. Car à cette date tombent les expériences spirituelles décisives de François: la rencontre avec le lépreux, l'expérience devant le crucifix de St Damien, le solide engagement pour la restauration des églises, la séparation dramatique avec son père.

On peut clairement définir l'expérience mystique fondamentale, qui est liée avec tous ces événements. Contrairement à ce qu'on rattache habituellement à Dieu, apparaît le dernier secret de Dieu: là où on fronce le nez: dans le lépreux, qui devient le sacrement du crucifié; ou: dans le crucifié s'ouvre la vue sur tous les marginalisés de cette terre. Pas dans l'accumulation des biens de ce monde, pas dans l'avoir, mais plutôt dans l'être, dans *«la pauvreté des choses ou dans la richesse de la sagesse.»* (Règle bullée), dans la solidarité conséquente avec les pauvres et les souffrants de ce monde. C'est là où le sens de Dieu est écrit dans l'histoire. L'imitation de Jésus, le Dieu fait chair et crucifié, est l'appel franciscain.

A cette occasion le pape Benoît XVI s'était mis en route vers Assise et y déclara à ce fait:

«Depuis que le visage des lépreux, aimés sur base de l'amour divin, laissa pressentir d'une manière particulière à François le mystère de la kénose, le mystère de l'incarnation, depuis que la voix du crucifix de St Damien lui planta dans le cœur le programme de sa vie : «Va, François et répare ma maison» (2 C 1, 6, 10), son chemin n'était plus qu'une vie d'efforts journaliers pour ressembler à Jésus. Les blessures de la croix se répandirent aussi dans son cœur, avant même d'apparaître sur son corps au mont Alverne. Il pouvait dire réellement avec St Paul: «Ce n'est plus moi qui vis, mais plutôt le Christ qui vit en moi». Comment était la vie du converti François, si ce n'est un grand acte d'amour? Ses prières incandescentes, riches en contemplation et en louanges, le montrent clairement: son embrassade affectueuse de l'enfant Jésus à la crèche de Greccio, sa contemplation de la passion sur le mont Alverne, sa «vie selon les prescriptions du saint évangile» (2 Test 14), sa décision d'épouser Dame pauvreté et sa recherche effrénée de Jésus dans le visage des pauvres. Sa conversion au Christ, jusqu'à son désir ardent de se «confondre» avec lui, en devenant son image parfaite, explique le caractère typique de sa vie, la force d'action avec laquelle il nous apparaît actuellement face aux défis lancés par les grands problèmes de notre époque: la recherche de la paix, la protection de la nature, la promotion du dialogue entre tous les hommes. François était un vrai maître de toutes ces choses. Mais il l'est grâce au Christ. Christ est «notre paix» (voir Ep 2, 14). Christ lui-même est au commencement du cosmos, parce qu'en lui tout a été fait (voir Jn 1, 3). Christ est la vérité divine, le «logo» éternel, dans lequel tout «dialogue» trouve sa dernière fondation. François a très profondément accepté dans sa chair cette vérité «christologique»; elle est à l'origine des racines de l'existence humaine, du cosmos, de l'histoire.»

Réellement des mots remarquables encourageants et très réconfortants à l'occasion de la conversion de St François. A ces mots rien n'est à reprocher. Cependant retenons : 2006/2007 nous rappelle une expérience personnelle de vie. On pourra se poser la question si nous en avons en général un souvenir, si une chose plus importante ne s'était pas produite ultérieurement: notamment l'implantation du témoignage personnel de cette impulsion spirituelle dans la structure sociale et organique de la Famille Franciscaine avec ses trois branches. Cette structure a commencé en 1208/1209, lorsque *«le Seigneur m'eut donné des frères»* (Test 14).